

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Lille (59)

Réponses de Julien Poix, au nom de la liste « Décidez pour Lille »

— le 29/01/2020 à 16:48 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan permettra de traiter l'ensemble des points durs identifiés par l'ADAV sur les territoires des trois communes (voir Manifestes ADAV de chacune des communes) et les usagers lors dans le baromètre 2019 (Lille-Lomme-Hellemmes a recueilli 2728 réponses).

Ce plan vélo définira les axes prioritaires à traiter pour faciliter les déplacements des lillois, Lommois et Hellemmois dans l'ensemble des quartiers. Pour cela, un apaisement de la circulation automobile sera nécessaire.

Il fixera des objectifs mesurables en matière d'aménagements, de pollution atmosphérique, de part modale du vélo et de la marche. Enfin, il définira les indicateurs qui seront publiés régulièrement.

La liste Décidez pour Lille soutenue par la France Insoumise appuie l'idée d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables. Nous souhaitons également porter la création d'une grand maison des mobilités à Lille.

Action n°2 : je m'engage

Affecter au moins 5% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Les deux précédents Budgets d'Investissement Participatifs ont montrés des attentes très fortes des Lillois, Lommois et Hellemmois autour des mobilités actives.

En parallèle, la liste Décidez pour Lille propose d'augmenter de façon conséquente la part du budget participatif citoyen. Nous voulons créer un budget participatif dédié à la pratique du vélo et à la marche.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Un groupe travail vélo (GTV) réunira régulièrement les élus de la ville, les techniciens municipaux et métropolitains et l'association Droit au vélo.

Désigner l' élu en charge des mobilités actives et des PMR comme élu communautaire pour permettre la prise en compte du vélo comme solution de déplacement complémentaire aux transports en commun au niveau métropolitain.

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau express vélo métropolitain qui reliera les principales communes de la métropole lilloise. Voir carte proposée par Droit Au Vélo dans le manifeste.

Action n°6 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Voir carte du schéma cyclable proposée par Droit au vélo dans le manifeste.

Systématiser les double-sens cyclable dans les rues à sens unique.

Lorsque cela est possible, développer des chaudières (chaussée sans marquage axial dont les lignes de rives sont rapprochées de son axe).

Dans des secteurs de circulation apaisée mettre en place des Vélorues à l'image de celle expérimentée rue Cabanis (Fives).

Il faudra en particulier reconfigurer les entrées de ville de Lille complètement inadaptées à la pratique du vélo: Avenue de Dunkerque, Rue du Faubourg des Postes, Rue de Lannoy, rue Pierre Legrand...

Action n°7 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération Voir carte du schéma cyclable proposée par Droit au vélo dans le manifeste.

Action n°8 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Action n°9 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de chaque projet de réaménagement urbain (Saint Sauveur, Fives Cail, Concorde...).

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Organiser l'imperméabilité de certains quartiers entre eux pour contraindre le trafic motorisé.

Action n°11 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

La question de la réduction du transit des poids-lourds via le périphérique traversant Lille doit être envisagée au niveau de l'Eurométropole. La municipalité devra installer un rapport de force avec nos partenaires transfrontaliers pour la mise en place d'une gestion équilibrée des flux. Nous proposons également de développer sur les friches limitrophes du cœur de ville des plateformes du dernier km: ces points de rupture de charge permettraient d'éviter l'entrée des camions en ville et de reporter la distribution sur des modes doux (vélocargo...)

Action n°12 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Nous organiserons régulièrement des journées sans voitures et fermerons mensuellement des grandes avenues pour les réserver aux vélos et piétons.

Pour diminuer la place des voitures stationnées dans les rues nous proposons de mobiliser les friches présentes dans les quartiers pour offrir un stationnement résidentiel groupé et surveillé de type parking silo.

Action n°13 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse à Lille-Lomme-Hellemmes et sur l'ensemble du territoire de la MEL.

Action n°14 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Par exemple : le boulevard Carnot ou le boulevard Victor Hugo.

Action n°15 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Mettre en service des radars de vitesse pour faire respecter la limitation.

Généraliser la limitation à 30km/h à l'ensemble des villes de la MEL.

Action n°16 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Action n°17 : je m'engage

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : Parvis de la gare Lille Flandres, place des Buisses, rue Faidherbe, Grand place, rue Nationale, Vieux Lille.

Action n°18 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°19 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Oui, comme à Hellemmes, il faut généraliser la fermeture des rues jouxtant les écoles lors des entrées et sortie des classes. Nous proposons également de généraliser les pédibus et vélobus permettant de diminuer la présence des voitures aux abords des écoles.

Action n°20 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant aux quartiers résidentiels (par exemple à partir de la deuxième voiture par foyer) pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Nous souhaitons généraliser quand c'est possible les parking-silos en gestion publique réservés au stationnement résidentiel groupé. (exemple sur les friches ou les "portes" de Lille)

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°21 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé de grande capacité aux abords des gares pour favoriser l'intermodalité train/Vélo à l'image de ce qui est fait à la gare centrale de Gand (17 000 places accessibles librement), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Une idée que nous portons: transformer le parking sous-terrain de la Grand'Place de Lille en "cité du des mobilités et du vélo" abritant des ateliers, des parcours permettant l'apprentissage du vélo, des magasins liés à l'univers du cyclisme...

Action n°22 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Prévoir des arceaux déplaçables pour répondre à une forte demande ponctuelle lors d'événements.

Concier avec les bailleurs et promoteurs immobilier pour inclure systématiquement du stationnement vélo adapté et sécurisé dans les projets de construction.

Action n°23 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°24 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Budgétiser et planifier la réalisation de ces équipements dans l'ensemble des écoles en début de mandat.

Nous prévoyons des espaces dédiés dans les écoles existantes et dans les futurs projets.

Action n°25 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°26 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Nous développerons dans différents quartiers (Bois-Blancs, Fives, Lille Sud...) des plateformes du dernier kilomètre, points de rupture de charge pour éviter l'entrée en ville des camions de livraison.

Action n°27 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Action n°28 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

La liste Décidez pour Lille propose que la municipalité puisse agir concrètement sur la vacance commerciale. A l'échelle de la MEL, c'est 250 000 m2 de bureaux vides! Plutôt que de laisser des locaux vides, nous préférons les ouvrir et les mettre à disposition des associations qui en ont besoin. Nous proposons également de penser systématiquement à l'implantation de locaux réservés aux associations dans les nouvelles opérations immobilières.

Action n°29 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville. *Confier la gestion et l'animation de cette vitrine des mobilités actives à des associations hébergées tel que l'ADAV mais aussi les Jantes de Nord (atelier d'aide à la réparation), les Boites à vélo (entrepreneurs à vélo), Vélowomon (promotion du vélo cargo familial), ...*

Nous souhaitons également porter la création d'une grand maison des mobilités à Lille gérée par les associations elles-mêmes. Nous lançons le débat pour son implantation. Pourquoi pas transformer le parking de la Grand'Place en grande cité des mobilités?

Promouvoir une culture vélo

Action n°30 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°31 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°32 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°33 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°34 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°35 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux. *Inciter les employeurs de Lille, Lomme et Hellemmes à suivre l'exemple de la Ville en proposant le forfait mobilité durable à leurs salariés.*

Action n°36 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école. *De manière générale, garantir à chaque enfant Lillois, Lommois ou Hellemmois la possibilité de se rendre de manière sécurisée dans son établissement scolaire que ce soit à pied ou à vélo.*

Action n°37 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Action n°38 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°39 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Communiquer sur les risques liés à la pollution atmosphérique causé par l'utilisation l'automobile et sur les avantages des mobilités actives (cadre de vie, santé, économies, ...)

Action n°40 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : Par exemple en soutenant la mise en place de plan de mobilité, l'acquisition de flotte de vélo de service, la formation et la sensibilisation des salariés.

Commentaires généraux

La liste Décidez pour Lille conduite par Julien Poix et Elodie Cloez veut utiliser le prochain mandat pour renforcer le développement des mobilités actives en s'appuyant sur l'expertise citoyenne . Par ailleurs, nous avons fait le choix d'intégrer le développement de la pratique vélo dans un plan "mobilités" plus global. L'objectif: répondre à une urgence sociale (désenclaver des quartiers, des villes, permettre la mobilité de toutes et de tous) et écologique (réduire la place de la voiture dans les déplacements quotidiens et des poids lourds dans la distribution des marchandises). Penser les mobilités de demain c'est aussi aborder la question démocratique: on ne peut concevoir un plan "mobilités" sans une co-construction et une co-gérance au quotidien.

Pour des transports publics d'une grande qualité sociale, écologique et technique :

- Démocratie :

- Afin de desservir au mieux les quartiers, associer les usagers à la conception des services de transport et à la cogestion avec les élus et les professionnels au sein de comités de ligne ou de comités vélo. Permettre aux habitants des quartiers et à leurs collectifs de se prononcer sur le réseau des transports publics : desserte, fréquence, localisation des arrêts de bus,

- Préparer la création d'une régie publique des transports cogérée par les usagers, les professionnels et les élus.

- Responsabilité : En finir avec la politique d'austérité appliquée aux transports métropolitains. Améliorer la qualité, la durabilité et le confort des transports en allouant des budgets d'investissement et de fonctionnement à la hauteur des enjeux écologiques (diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre des transports publics et individuels d'ici 2050).

- Préparer l'avenir :

Créer de nouvelles infrastructures permettant l'augmentation de la fréquentation : réseau express ferroviaire ou tram-train basé sur les infrastructures SNCF, nouvelles gares (par exemple Porte des Postes) ou revalorisation de gares existantes (Pont de Bois, etc), nouvelles lignes de Tramway, voies réservées aux bus, priorité à de véritables pistes cyclables connectées au réseau métropolitain, national et européen, priorité des transports publics et des vélos aux feux de circulation, encourager les modes de transports mutualisés.

- Efficacité :

- Créer un réseau structuré et cohérent de dessertes de tous les quartiers, sans aventures technologiques et intégrant chaque mode de déplacement (marche à pied, transports en commun, vélo, autopartage). Améliorer les connexions entre ces différents modes. Il faut aussi penser des aménagements cyclables dignes de ce nom et sécurisés sur les entrées de ville:

Avenue de Dunkerque, Rue du Faubourg des Postes, rue du faubourg de Douai, rue du Faubourg de Roubaix, rue de Lannoy, rue Pierre Legrand, rue du Faubourg d'Arras. Les connexions cyclables avec Lomme, Ronchin, Faches et Mons sont à concevoir pour améliorer la fluidité des mobilités.

- Finaliser rapidement le doublement des rames de métro sur la ligne 1, promouvoir une qualité de service sur la ligne 2 et mettre en place une solution de transition répondant aux besoins des usagers.

- Écologie : Privilégier par des investissements tous les modes de transports réduisant l'effet de serre et les pollutions aux détriments de la voiture individuelle.

- Exemplarité sociale : Faire du service public de transports un modèle d'entreprise respectueuse du droit du travail et créatrice d'emplois. (Développer l'emploi pour animer les lieux d'échanges, réduction de la sous-traitance quand elle n'est pas justifiée, interdiction du dumping social).

Pour permettre à chacun de se déplacer facilement

- Accès : Permettre à chacun d'avoir accès à un moyen de transport, quel que soit son niveau de vie, son quartier, ou son handicap. Stopper l'utilisation de portiques tant que les problèmes liés à leur utilisation n'auront pas été réglés.

- Démocratie : Repenser l'accessibilité technique et économique avec les usagers, les habitants des quartiers, les professionnels.

- Tarification :

-Mise en place de la gratuité d'accès des transports pour tous : étude de faisabilité,

expérimentation de nouvelles gratuités , constitution d'un réseau d'agglomérations agissant pour des transports gratuits de qualité.

- Suppression des l'amendes excessives et inutiles.

Pour un espace public adapté à toutes et à tous, notamment aux piétons

- Aménagement des espaces publics :

- Décider avec les habitants, un aménagement des espaces publics pour que tous les cyclistes et piétons y trouvent sa place

(installation de ralentisseurs, trottoirs plus larges, de bancs, espaces végétalisés, fontaines à eau potable, WC et douches publiques, etc.). Prendre en compte les besoins spécifiques des enfants, femmes enceintes, personnes âgées, handicapées ...

- Sur demande des habitants, expérimenter la fermeture de certaines rues à la circulation pendant un créneau horaire (entrée et sortie des écoles par exemple)

- Écologie : mettre en place un plan de circulation favorisant la tranquillité, la sécurité, les économies de déplacements et la lutte contre le réchauffement climatique. Réguler les besoins en déplacements aux heures de pointe par un "bureau des temps"

- Stationnement : Créer un véritable service public de gestion des stationnements doté d'ouvrages efficaces, privilégier l'installation de zones bleues plutôt que de stationnement payant pour les besoins de stationnement temporaires. Remunicipaliser sous forme de régie publique, les parkings actuellement en délégation de service public. Création de parking-silos dans les quartiers pour regrouper le stationnement résidentiel et libérer les rues.

Pour créer un cadre de vie apaisé, sécurisé et écologique

- Vélo :

- Aménager les espaces publics pour encourager les pratiques cyclistes (pistes cyclables sans discontinuité, feux vélos se déclenchant quelques secondes avant les feux automobiles, augmentation des stationnements vélos, gonfleurs, etc).

- Proposer des services publics pour les cyclistes (ateliers de réparation vélos / trottinettes, prêt des vélos sous conditions de ressources).

- Responsabilité : mettre en place un "code de la rue" favorisant les pratiques écologiques.

- Sécurité : Développer un vrai réseau express vélo (mise en place de véloroutes maillant de façon efficace les communes de la MEL avec une signalétique adaptée)

- Dé-marchandisation :

- Libérer les transports de la publicité, suppression des annonces humiliantes concernant la criminalisation des fraudeurs, remplacement de la publicité par des campagnes à vocation éducative, culturelle ou citoyenne.

- Préserver les libertés individuelles des usagers du réseau de transports.

- Diminuer le nombre de contrôles au sein de réseaux de transports par le développement, notamment, de la gratuité.

Reconvertir les contrôleurs en agents d'accueil tout en préservant leur statut et leur rémunération.

- Social : créer des métiers d'assistance à la mobilité plutôt que de contrôle répressif.

- Foncier : repenser le PLU, la fiscalité foncière pour réduire les déplacements.

Voici les axes de travail que souhaite lancer la liste Décidez pour Lille. Nous nous appuyerons sur l'expertise citoyenne pour faire préparer la ville aux grands enjeux climatiques, sociaux et démocratiques qui s'annoncent. Notre objectif est de faire des Lilloises et des Lillois des décideurs pour leur rue, leur quartier, leur ville.